



**Pour toute correspondance :**

Port de plaisance  
Quai de l'Yser  
29100 Douarnenez  
Tél. 02 98 60 26 30  
[port.de.plaisance@mairie-douarnenez.fr](mailto:port.de.plaisance@mairie-douarnenez.fr)

<b>Compte-rendu Conseil Portuaire 20 Juillet 2022</b>
-----------------------------------------------------------

Le conseil portuaire du Port de plaisance de Tréboul et de Port-Rhu s'est réuni le mercredi 20/07/2022 à 14h00 à la Mairie de Douarnenez sous la présidence de Mr Boucheron Dominique désigné par arrêté du Maire.

**L'ordre du jour de ce Conseil est le suivant :**

- 1- Point sur les élections des représentants des usagers**
- 2 - Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Portuaire**
- 3- Bilan de saison 2021/ CA 2021**
- 4- Point sur la saison 2022/ Budget 2022**
- 3- Travaux engagés et à venir**
- 4- Utilisation des pontons par les associations lors des régates**
- 5- Questions diverses**

## Liste des membres

Nom-Prénom	Fonction	Membres du Conseil portuaire	Présence
Boucheron Dominique	Adjoint au Maire chargé des activités nautiques et maritimes	Président de Droit Arrêté G2020-117	Présent
<b>Professionnels et Associations</b>			
Coadou Thierry	Associations nautiques	Membre titulaire	Absent
Guyader Gilles	Associations nautiques	Membre titulaire	Présent
Gourlaouen Frédéric Douarnenez Yachting	Professionnels	Membre titulaire	Absent
Quéré Jean Jacques	Associations nautiques	Membre suppléant	Présent
Pensec José	Associations nautiques	Membre suppléant	Présent
Ruffier Paul Voile Horizons	Professionnels	Membre suppléant	Absent
<b>Chambre de commerce et d'industrie</b>			
Louarn Nicolas	CCI	Membre titulaire	Absent
Dufresnoy Yann	CCI	Membre suppléant	Absent
<b>Représentant les Marins pêcheurs</b>			
Moalic André	CDPM- représentant pêcheurs	Membre titulaire	Absent
Leyde Loic	CDPM- représentant pêcheurs	Membre suppléant	Présent
<b>Comité local des usagers du port de Plaisance (CLUP)</b>			
Chancerelle Bruno	CLUP	Membre titulaire	Absent
Jourdren Alain	CLUP	Membre titulaire	Présent
Picart Alain	CLUP	Membre titulaire	Absent
Gourmelon Henri	CLUP	Membre suppléant	Excusé
Rivier Jean-Paul	CLUP	Membre suppléant	Excusé
Bariou Thierry	CLUP	Membre suppléant	Présent
<b>Représentant le Conseil Départemental</b>			
Guillon Didier	Conseil Départemental	Membre titulaire	Excusé
<b>Représentant le Personnel Communal</b>			
Leon Bottarelli Alexis	Directeur Port de Plaisance	Membre titulaire	Présent
Coyat Alain	Directeur Administratif des Services de la Ville de Douarnenez	Membre suppléant	Excusé
Lebrun Fabien	Directeur Général des Services de la Ville de Douarnenez	Membre suppléant	Excusé
Laouenan Françoise	Adjointe au maire de la Ville de Douarnenez	Membre consultatif	Présente
<b>9 votants, le quorum est atteint.</b>			

## 1. Point sur les élections des représentants des usagers

L'élection des représentants des usagers du Port a eu lieu le 05 Juin 2022.  
Le Conseil Portuaire débute donc par la présentation des nouveaux plaisanciers désignés par le Comité local des usagers :

Membres titulaires :	Membres Suppléants :
Mr Chancerelle Bruno	Mr Gourmelon Henri
Mr Jourdren Alain	Mr Rivier Jean-Paul
Mr Picart Lionel	Mr Bariou Thierry

## 2. Approbation du compte rendu du dernier conseil portuaire

Vote : 0 contre, 0 abstention ; le Conseil Portuaire du 08 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

## 3. CA 2021 / Point sur la saison 2021

### 3.1 Masses générales du budget Fonctionnement

Fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes	936 677€	957 805€	970 343€	987 560€	1 093 485€
Dépenses	912 708€	885 446€	909 130€	934 033€	1 044 339€
Résultats	+ 23 969€	+ 72 359€	+ 61 213€	+ 53 527€	+ 49 146€

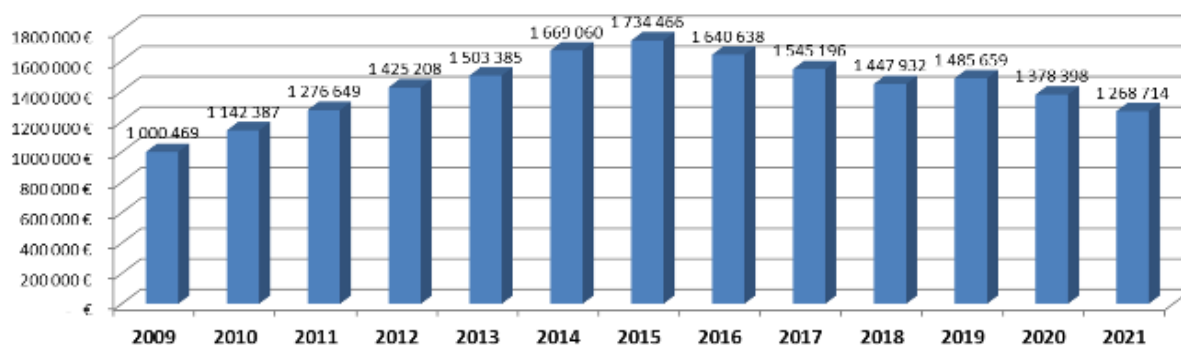
Des dépenses en hausse du fait :

- 1- Masse salariale en hausse (arrêt maladie longue durée)
- 2- Révision en hausse des amortissements
- 3- Taxe foncière de 2020 décalée en 2021

### 3.2 Masses générales du budget Investissement

Fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes	256 208€	295 778€	539 250€	313 980€	290 956€
Dépenses	342 740€	270 793€	313 095€	296 614€	262 380€
Résultats	- 86 532€	+ 24 985€	+ 226 155€	+ 17 366€	+ 28 576€

### Evolution de l'encours de dette (31/12/n)



### 3.3 Résultats Mensuels Saison 2021 : Recettes

Recettes Fonctionnement	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Contrats annuels	628 898€	661 449€	660 714€
Contrats Mensuels Tréboul	43 476€	56 431€	83 137€
Contrats Mensuels Port-Rhu	83 107€	95 090€	123 197€
Total Mensuels	126 583€	151 521€	206 334€

### 3.4 Résultats Escales Saison 2021 : Recettes

Recettes Fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Escales Tréboul	25 674€	33 252€	31 407€	30 816€	44 789€
Escales Port-Rhu	3 715€	6 257€	5 615€	931€	4 681€
Total Escales	29 389€	39 509€	37 022€	31 747€	49 470€

**Vote du rapport financier de 2021** : 0 contre, 0 abstention ; le rapport financier de 2021 est adopté à l'unanimité.

## 4. Point sur la saison 2022 / Budget 2022

### 4.1 Budget Primitif 2022 : Fonctionnement

Fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
<b>Dépenses</b>	<b>912 708€</b>	<b>885 446€</b>	<b>909 130€</b>	<b>934 033€</b>	<b>1 044 339€</b>	<b>1 097 182€</b>
011 Charges courantes	207 232€	230 619€	188 932€	151 179€	241 156€	252 700€
012 Charges de personnel	355 353€	362 762€	373 184€	381 920€	412 814€	424 682€
66 Charges Financières	44 544€	41 277€	39 367€	56 128€	32 921€	35 000€
69 Impôts	65 649€	13 000€	16 500€	15 000€	19 963€	13 000€
68 Amortissements	152 563€	156 374€	200 341€	249 047€	250 956€	331 000€
68 Provisions	80 000€	80 000€	80 000€	80 000€	80 000€	- €
022 Dépenses imprévues						
023 Virement			- €			19 800€
Autres (stocks...)	7 367€	1 414€	10 807€	759€	6 529€	21 000€
<b>Recettes</b>	<b>936 677€</b>	<b>957 805€</b>	<b>970 343€</b>	<b>987 560€</b>	<b>1 093 485€</b>	<b>1 053 295€</b>
70 Ventes de produits	856 109€	873 552€	905 393€	90 2689€	1 012 924€	965 000€
77 Produits exceptionnels	17 341€	4 651€		3 721€	573€	500€
77 Amortissements des subventions	26 404€	26 404€	26 404€	32 495€	32 495€	32 495€
Travaux en régie	29 958€	3 1633€	23 928€	9 381€	6 825€	10000€
Autres (stocks...)	6 865€	21 565€	14 618€	39 274€	40 668€	45 300€
<b>Résultats de Fonctionnement</b>	<b>23 969€</b>	<b>72 359€</b>	<b>61 213€</b>	<b>53 527€</b>	<b>49 146€</b>	<b>- 43 887€</b>
<b>Déficit ou Excédent n+1</b>	<b>113 050€</b>	<b>10 252€</b>	<b>- €</b>	<b>31 213€</b>	<b>44 740€</b>	<b>43 887€</b>
<b>Résultats cumulés</b>	<b>137 019€</b>	<b>82 611€</b>	<b>61 213€</b>	<b>84 740€</b>	<b>93 886€</b>	<b>- €</b>

#### 4.1 Budget Primitif 2022 : Investissements

Investissement	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
<b>Dépenses</b>	<b>342 740€</b>	<b>270 793€</b>	<b>313 095€</b>	<b>296 614€</b>	<b>262 380€</b>	<b>746 785€</b>
20-21-23 Dépenses d'équipement	190 936€	115 493€	44 191€	112 544€	113 375€	589 290€
16 Dépenses financières	95 442€	97 263€	102 273€	107 444€	109 685€	115 000€
13 Amortissements subventions	26 404€	26 404€	26 404€	32 495€	32 495€	32 495€
041 Opérations patrimoniales			116299€	34750€	-	-
Autres (stocks...)	29 958€	31 633€	23 928€	9 381€	6 825€	10 000€
<b>Recettes</b>	<b>256 208€</b>	<b>295 778€</b>	<b>539 250€</b>	<b>313 980€</b>	<b>290 956€</b>	<b>549 063€</b>
16 Emprunt nouveau	-€	-€	140 000€	183€	-	148 263€
Affectation du résultat	77 979€	126 767€	82 611€	30 000€	40 000€	50 000€
Subvention équipement	25 667€	12 637€	-€	-€	-€	-€
28 Amortissement	152 563€	156 374€	20 0340€	249 047€	250 956€	331 000€
021 Virement de la section d'exploitation	-€	-€	-	-	-	19 800€
Autres (stocks...)	-€	-€	116 299€	34 750€	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-86 532€</b>	<b>24 985€</b>	<b>226 155€</b>	<b>17 366€</b>	<b>28 576€</b>	<b>-197 722€</b>
<b>Déficit ou excédent n+1</b>	<b>-12 828€</b>	<b>-993 60€</b>	<b>-74 375€</b>	<b>151 780€</b>	<b>169 146€</b>	<b>197 722€</b>
<b>Résultats cumulés</b>	<b>-99 360€</b>	<b>-74 375€</b>	<b>151 780€</b>	<b>169 146€</b>	<b>197 722€</b>	<b>-€</b>

**Vote du budget 2022 : 0 contre, 0 abstention ; le budget 2022 est adopté à l'unanimité.**

#### 5. Travaux engagés et à venir

##### 5.1 Sanitaires Port-Rhu :

*Leon Bottarelli Alexis* : En raison de la Covid 19, les travaux des sanitaires à Port-Rhu ont pris du retard et sont donc remis en Septembre 2022. La durée prévue du chantier est d'environ 2 à 3 mois.

##### 5.2 Rénovation des pieux :

Les travaux sur la rénovation des pieux à Tréboul vont débiter cet hiver. Le projet de rénovation comprenait initialement 14 pieux (7 pieux neufs à installer sur le Ponton Visiteur L et le remplacement de 7 pieux défectueux).

Initialement le programme était le suivant :

2022 : Mise en place des 14 pieux (1 à 2 jours par pieux si pas de problèmes rencontrés au sol)

2023 : Remise en état des pieux conservés

2024 : Vérification générale de tous les pieux et mise en place des protections cathodiques.

*Leon Bottarelli Alexis* : Suite à une réunion avec l'Architecte de France, la mise sur pieux du ponton visiteur à été refusé, le projet initial est donc abandonné.

On va quand même garder les 7 changements de pieux pour Tréboul notamment en bout de la Darse (ponton J), ainsi que sur les bouts des pannes articulées des pontons de Treboul à l'exception du ponton I.

*Quéré Jean-Jacques* : La décision de l'Architecte de France est-elle définitive?

*Boucheron Dominique* : La décision est définitive avec la raison principal que les pieux rentrent dans le périmètre de l'île Tristan.

*Leon Bottarelli Alexis*: Une possibilité était de mettre des pieux en bois ce qui ne paraît pas une solution pérenne pour ce ponton qui accueille beaucoup de bateaux de grande taille. Avec le Directeur Technique nous aimerions revoir complètement ce ponton d'accueil avec, pourquoi pas, la mise en place d'un quai parallèle en inversant la passerelle actuelle. Tout ceci reste encore en l'état d'idée et un important travail technique doit être fait....

*Leyde Loïc* : Le ponton restera t'il temporaire?

*Leon Bottarelli Alexis* : Oui l'accueil des bateaux sera toujours temporaire et réservé à la seule saison estivale.

*Boucheron Dominique* :le refus des pieux par l'architecte de France a été une douche froide pour tout le monde, le projet de sécurisation est donc à repenser entièrement.

*Pensec José* : Pourquoi pas l'installation d'un ponton lourd?

*Leon Bottarelli Alexis* : Il y a toujours ce problème de la houle qui rentre et qui rebondi sur l'île Tristan et qui rend impossible la mise en place d'un ponton lourd.

### 5.3 Dragage de l'anse de Pouldavid et Port-Rhu :

*Leon Bottarelli Alexis*: Tous les ans une provision est prévue dans le budget pour ce dragage nécessaire. Cette année 12000m<sup>2</sup> sont à sortir au lieu des 6000m<sup>2</sup> initialement prévus. Ce qu'il faut savoir c'est que dès la sortie des sédiments du fond de l'eau, ils se transforment en déchet et doivent donc être traités en tant que tels. Si il y a absence de métaux lourds ces déchets peuvent être traités sur terre à proximité du site sinon la filière de recyclage est plus compliqués. Dans notre cas environ 2 à 3000m<sup>2</sup> devront être retraités plus durement.

*Quéré Jean-Jacques* : Il me semble qu'à chaque dragage depuis 15ans les boues sont envoyées de l'autre coté de la rive sur les berges afin de combler des cavités.

*Pensec José* : Ce qui est l'idéal car au moins on les réutilise

*Leon Bottarelli Alexis* : Bien sûr tant que les boues ne sont pas polluées nous continueront sur ce système, tout dépend donc des prélèvements qui seront fait.

Nous allons aussi draguer à certains endroits Tréboul entre 2023 et 2024 (la butte entre le ponton I et le chenal ainsi que l'intérieur du bassin au niveau des pontons W, E, F...).

*Quéré Jean-Jacques* : N'avait-on pas parlé d'une mutualisation possible du matériel avec le Port de Morgat qui prévoyait lui aussi un dragage?

*Leon Bottarelli Alexis* : Malheureusement leur chantier a pris du retard, on ne pourra donc pas profiter de cette association.

## 6. Utilisation des pontons par les associations lors des régates

*Leon Bottarelli Alexis* : Peut-être pourrait-on parler un peu de l'utilisation des pontons lors des régates?

*Boucheron Dominique* : Oui tous les ans les retours sont difficiles pour les associations, avec les courses minis qui durent longtemps. Ça perturbe leur activités.

*Quéré Jean-Jacques*: Pour la Calva Cup, elle est toujours prévue fin Juin. C'est vrai que cette année a été particulièrement difficile. Avec la mauvaise météo, beaucoup de minis de la Mini-Fasnet n'ont pas pu partir dans les temps et à l'arrivée de la Calva ça a bloqué au niveau du nombre de minis et ça a donc bloqué les pontons pour la SRD.

*Leon Bottarelli Alexis* : Peut-être que fixer un nombre de coureurs minimum serait une solution ?

*Quéré Jean-Jacques* : Oui il faudrait voir ça avec les Class Minis afin qu'on puisse absorber tous les coureurs sans trop perturber les autres utilisateurs des pontons. Mais c'est vrai que cette année nous avons atteint la saturation et il faudrait vraiment éviter ce dépassement dans les années à venir.

*Leon Bottarelli Alexis* : Par contre je tenais à relever le point positif, cette année les minis ont fait beaucoup d'efforts pour respecter les inscriptions prévues et se déclarer le cas échéant au Bureau du Port.

## 7. Questions diverses

### **Renouvellement des invitations pour élire les représentants des associations et des professionnels au niveau du Conseil Portuaire**

*Leon Bottarelli Alexis* : Je veux souligner aussi un problème qui se pose concernant les événements nautiques portés par les associations de Douarnenez, le règlement de police indique une gratuité sur ces événements. Au vu de la facilité à laquelle on peut créer une association loi 1901 et du bouche à oreille qui se fait entre les plaisanciers, nous risquons d'être à un moment bloqué. Il me semble que le règlement de police serait à revoir avec peut-être un nombre limite d'évènement par an par association.

*Pensec José* : Ça va être compliqué d'imposer un nombre limite d'évènement...

*Boucheron Dominique* : Mais oui il faut y penser effectivement car il devient facile de contourner le règlement en créant une association à Douarnenez pour pouvoir prétendre à une gratuité et ça au détriment des associations locales actives à l'année qui bénéficient de cette gratuité.

*Quéré Jean-Jacques* : Oui effectivement c'est un vrai problème.

*Boucheron Dominique*: Il faut qu'on ai une réflexion commune tous ensemble car je crains que cela se généralise.

*Leon Bottarelli Alexis*: Il faudrait rassembler tout les présidents des associations et se mettre d'accord. D'ailleurs suite à la relance pour le CLUP, il faut que je renouvelle aussi les demandes de représentants auprès des associations et des professionnels et j'avoue ne pas savoir trop comment m'y prendre.

Pour le CLUP j'envoie une invitation à tous les usagers annuels, que faire pour les associations ?

*Pensec José* : Il faudrait que l'association en question soit bien représenté au niveau du nautisme et non pas sur un autre domaine

*Quéré Jean-Jacques* : Oui, mettre en place des critères peut-être comme quelles sont les retombées sur la ville de Douarnenez par exemple

*Pensec José* : Le nombre de bateau présent dans l'association? La représentativité pour la ville.

*Jourdren Alain* : La vocation? La raison d'être de l'association?

*Leon Bottarelli Alexis* : Le renouvellement des invitations se fait tout les ans, il faut que je mette en route rapidement ce renouvellement des représentants associatifs et professionnels et je ne sais pas jusqu'où je dois aller dans mes invitations car comme je le disais n'importe qui peut créer une association avec par exemple un seul bateau et créer une association pour organiser des sorties entre amis...

*Boucheron Dominique* : Oui il en va de la légitimité pour la ville, c'est délicat et subjectif. Pour l'instant la clause est que le siège se situe à Douarnenez, peut-être revoir cette clause...

*Jourdren Alain* : Voir ailleurs ce qui se fait, peut-être au nombre d'adhérents de l'association ou par exemple l'évènement «Douarn'Venez sur l'Eau» il doit y avoir une liste de toutes les associations du nautisme qui sont invitées et si ils ne participent pas ils ne peuvent pas prétendre à siéger au conseil portuaire?

*Boucheron Dominique* : Petite question: existe t'il un système de palonnier pour équilibrer les navires larges en cas de grutage ?

*Leon Bottarelli Alexis* : Oui, le système existe et est fonctionnel, il est installé soit sur avis du grutier soit sur demande spécifique du plaisancier.

### **Problème du parking pour les pêcheurs :**

*Leyde Loïc* : Je veux juste souligner que le parking en face de la capitainerie est de plus en plus plein, et pas seulement avec les manifestations nautiques, ça devient très chaotique pour débarquer ou charger nos bateaux. Je ne sais pas si il est possible de faire quelque chose pour ça?

*Leon Bottarelli Alexis* : Oui c'est vrai pour nous aussi c'est parfois très difficile. Peut-être que les 3 places réservées à la SNSM pourraient être remplacées par des réservations pour les professionnels?

*Boucheron Dominique* : Cela a déjà été évoqué. Pourquoi pas faire comme au Rosmeur un système avec des macarons. Ceci dit dans un premier temps nous pouvons effectivement libérer les 3 places SNSM.

*Leon Bottarelli Alexis* : Il faut faire un arrêté

*Boucheron Dominique* : Je vais voir pour mettre en place un arrêté, cela est réalisable aisément déjà pour ces 3 places.

### **Luminosité du Port :**



*Leyde Loïc* : Autre point pour ma part quand on rentre de nuit à Tréboul c'est le noir total, on ne voit même pas les bouées de secours. Cela peut vite devenir dramatique. C'est une question de sécurité, peut-être mettre des éclairage à détection automatique.

*Laouenan Françoise* : L'éclairage public est un problème actuel un peu partout. Le système est assez vieux à Douarnenez et une réflexion de travail est actuellement en cours pour essayer d'y remédier au mieux

*Leon Bottarelli Alexis* : Pour ma part, je privilégie les bornes avec éclairage intégré quand je dois en changer.

*Jourdren Alain* : Idem pour la passerelle de Port-Rhu qu'il faudrait sécuriser car il y a des gens qui dorment à bord des bateaux, un système avec panneaux solaires peut-être intéressant économiquement

*Leon Bottarelli Alexis* : Pour information, pendant la période COVID, certaines personnes vivant sur les bateaux nous avait demandé justement de diminuer l'éclairage à Port-Rhu car c'était difficile pour eux de dormir....

### **Manque de visibilité,d'informations et de transmissions des informations du Conseil Portuaire auprès des plaisanciers et/ou associations :**

*Jourdren Alain* : En l'espace de 5 ans il n'y a pas eu de réunions organisées auprès des associations ou plaisanciers, des réunions qui permettraient de faire un travail préparatoire avant le Conseil Portuaire, de discuter ensemble des points importants à rapporter au Conseil Portuaire. C'est bien les questions diverses en fin de Conseil Portuaire, mais ça serait mieux de pouvoir débattre et pouvoir voter sur des questions d'usages du Port de Plaisance.

*Boucheron Dominique* : A priori rien ne s'oppose à organiser des réunions préparatoires entre vous afin de nourrir l'ordre du jour du Conseil Portuaire.

*Leon Bottarelli Alexis* : Oui c'est même possible de vous réserver une salle à la Maison du Nautisme pour débattre entre vous, on pourrait même transmettre vos invitations aux usagers.

*Jourdren Alain* : Et il ne faut pas oublier de publier les comptes rendus des Conseils sur le site internet.

*Leon Bottarelli Alexis*: Oui je m'en charge.

### **Autre information :**

*Quéré Jean-Jacques* : Juste une petite information j'ai vu qu'à Deauville la porte écluse s'ouvre toute seule par détection sans agent présent, je trouvais cela intéressant notamment pour des rentrées ou sorties plus tard ou tôt dans la nuit. C'est une idée à prendre en compte lorsque l'on devra changer la notre.

*Leon Bottarelli Alexis* : Oui c'est intéressant nous verrons cela en temps voulu, et surtout suivant le budget qu'on aura.

*La séance est levée.  
Transmis à Dominique Boucheron pour signature*

*Dominique Boucheron  
Adjoint au Maire délégué au Port de Plaisance*